

DANEMARK

L'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants tient surtout à une productivité plus faible, qui ne s'est qu'assez peu améliorée ces dernières années. Les taux d'emploi sont élevés, mais le nombre d'heures travaillées est faible et de nombreux adultes d'âge actif perçoivent des aides au revenu. Les réformes de ces dernières années ont eu essentiellement pour but de valoriser le capital humain et d'encourager une retraite plus tardive, mais de nouvelles mesures pourraient être prises, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire la taxation marginale des revenus du travail

Le nombre moyen d'heures travaillées est l'un des plus bas dans la zone de l'OCDE, à cause d'un horaire hebdomadaire de travail et d'un nombre annuel de semaines travaillées qui sont plus faibles. De plus, le travail sous-déclaré est fréquent dans certaines professions, notamment pour les travailleurs qualifiés du bâtiment, qui déclarent généralement un niveau de revenu égal à celui où commencent à s'appliquer les taux marginaux d'imposition élevés.

Mesures prises : à partir de 2009, la première tranche d'imposition, à 6 %, sera relevée juste au-dessus du salaire moyen à temps plein.

Recommandations : poursuivre les réformes en abaissant les taux marginaux d'imposition les plus élevés et/ou relever le seuil à partir duquel ils s'appliquent.

Réformer les régimes de congés de maladie et d'invalidité

Les congés de maladie ont fortement augmenté ces dernières années. De plus, le nombre des titulaires d'emplois destinés aux handicapés (Flexjobs) s'est accru sans diminution parallèle du nombre des nouveaux bénéficiaires d'une pension d'invalidité.

Mesures prises : un plan d'action, lancé en juin 2008, met en avant les effets bénéfiques, pour la santé, d'une reprise rapide du travail et d'une poursuite de l'activité dans l'attente d'un traitement ou en cours de traitement. Un dialogue précoce entre l'employeur, l'intéressé, les professions médicales et les responsables des dossiers au niveau municipal contribuera à cette action.

Recommandations : veiller à ce que le retour au travail soit rentable pour les bénéficiaires de prestations. Il faut pour cela réduire les prestations de maladie et d'invalidité, auxquelles s'ajoutent souvent des indemnités versées dans le cadre des conventions collectives. Il faudrait que la rémunération au titre des Flexjobs soit inférieure à celle de l'emploi non aidé.

Améliorer l'environnement concurrentiel

La réglementation est relativement libérale dans le secteur des entreprises, mais des restrictions subsistent dans certaines activités, en particulier le commerce de détail, et la concurrence dans les services financés par les autorités publiques est lente à se développer.

Mesures prises : un programme de clémence a été introduit dans la loi sur la concurrence. La fixation des prix a été modifiée dans l'électricité. L'État a réduit ses participations dans le secteur postal. Les autorités font en sorte d'intensifier progressivement la concurrence dans les services publics; par exemple, le patient peut se faire soigner dans un établissement privé, avec financement public de ses soins, si l'attente est supérieure à un mois dans le secteur hospitalier public.

Recommandations : poursuivre la libéralisation des heures d'ouverture des magasins dans le commerce de détail et mettre fin au pouvoir d'appréciation, reposant sur le critère des besoins du marché, que la loi d'urbanisme confère aux collectivités locales. Procéder à de nouvelles privatisations et soumettre à la concurrence les services à financement public. Il faudrait encore rationaliser l'action des autorités de la concurrence.

Autres grandes priorités

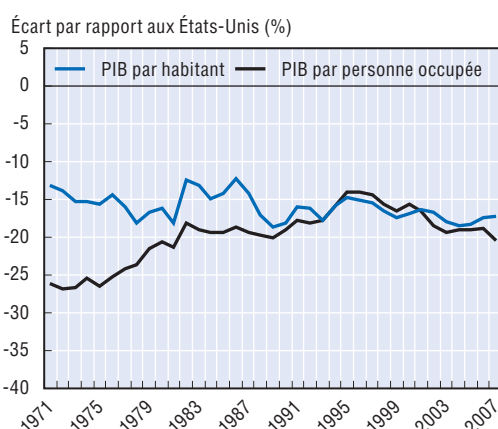
- **Éducation.** Les résultats éducatifs des élèves de 15 ans se sont légèrement améliorés, mais ils restent médiocres par rapport aux dépenses consacrées à l'éducation. Il faudrait encore progresser dans ce domaine, notamment en développant le volet éducatif de l'année introductive pour les enfants de 6 ans et de l'enseignement préscolaire pour les enfants de 3 à 6 ans. Un socle plus solide de compétences de base permettrait d'augmenter la proportion d'une classe d'âge achevant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- **Politique du logement.** La réglementation des loyers demeure très stricte et toutes les formes d'occupation bénéficient d'importantes aides fiscales directes et indirectes. Cela entrave la mobilité des travailleurs, crée des situations de sous-occupation des logements et alimente les arrangements informels et même illicites. Pour remédier à ces problèmes, il faudrait assouplir le contrôle des loyers, réduire les aides et taxer efficacement le logement.

DANEMARK

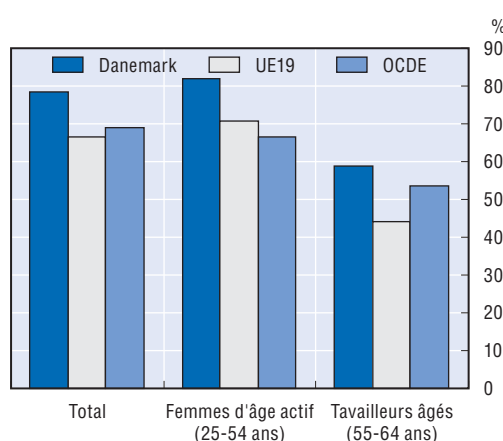
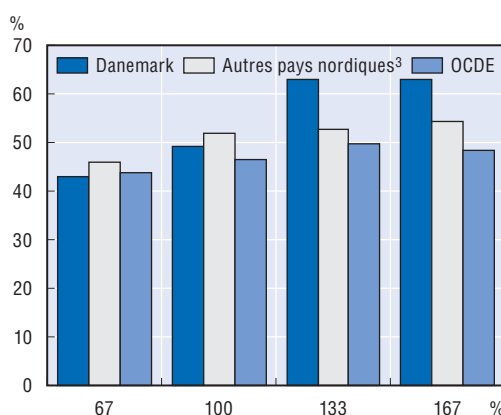
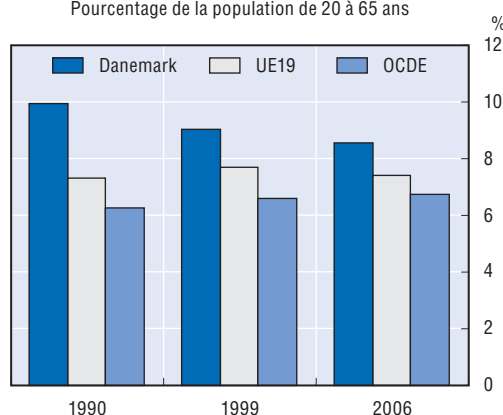
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.5	1.7	1.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.5	0.4
dont : Taux d'emploi	0.1	0.0	0.1
Nombre moyen d'heures travaillées	0.4	0.5	0.3
Productivité du travail	1.1	1.2	1.0
dont : Intensité capitalistique	0.9	0.9	1.0
Productivité multifactorielle	0.1	0.3	0.0

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont persistants¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. Les coins fiscaux marginaux sont élevés, 2007²D. La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité est élevée⁴
Pourcentage de la population de 20 à 65 ans

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- À 67%, 100%, 133% et 167% du salaire moyen.
- Moyenne simple pour la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.
- Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>